



École Côte-du-Nord
15, rue Des Groseilliers
Gatineau, Québec J8Z 1M4
Téléphone 819-771-9773
Télécopieur 819-771-1556

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement de l'école Côte-du-Nord tenue le 4 octobre 2021, à 19h00 et à laquelle **sont présents**:

Benoit Brière, président/parent
Ariane Bernard-Piché, Vice-présidente/parent
Chantal Cléroux, Secrétaire/parent
Christelle Element, trésorière/ Service de garde
Chantal Labelle, directrice
Annik Montreuil, secrétaire-école
Dominic Robitaille, parent
Gaëlle Tientcheu, parent
Isabelle Rollin, enseignante
Marie-Pier-Andrée Simard, enseignante
Nicole Fortin, enseignante
Taïeb Belkacem, enseignant
Tarik Abouziane, parent
Absent : M Shaw

Substitut 1 : Mylène Lafleur
Substitut 2 : Rafaëlle Devine
Substitut 3 : Madgelina Bober

1. Préliminaire

- 1.1 Présentation des membres, présences et quorum : la directrice a souhaité la bienvenue aux membres et confirme le quorum, la rencontre a débuté à 19h02.
- 1.2 Période d'intervention du public : aucune intervention
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour : La directrice a fait la lecture des points à l'ordre du jour. Il est **proposé par Madame Rollin** et **appuyé par Monsieur Robitaille** d'accepter l'ordre du jour tel que.

CE-2021-22-01

Correspondance du CE : aucun document à remettre

- 1.4 Adoption du procès-verbal du mois de juin 2021 : La directrice a fait une lecture du PV de la rencontre ayant eu lieu en juin dernier.
Il fut **proposé par Madame Fortin** et **appuyé par Madame Bernard-Piché** d'accepter le PV tel quel.

CE-2021-22-02

- 1.5 Suivis au procès-verbal : rien à rapporter



2. Points nécessitant une adoption ou approbation

- 2.1 Nomination à la présidence, secrétaire, trésorière (fiche 1 à 4) : Après discussion avec les membres, les postes de l'exécutif ont été pourvus comme suit :
Président – Monsieur Benoit Brière, Vice-présidente – Ariane Bernard-Piché,
Secrétaire – Madame Chantal Cléroux, Trésorière – Madame Christelle Element.
Accepté à l'unanimité.

CE-2021-22-03

- 2.1.1 Déterminer l'ordre de remplacement des parents membres du CÉ par les parents substitués : à tour de rôle, les substitués remplaceront en suivant cette séquence :
Substitut 1 : Mylène Lafleur
Substitut 2 : Rafaëlle Devine
Substitut 3 : Madgelina Bober

**Proposé par Mme Bernard-Piché
Appuyé par Mme Fortin**

CE-2021-22-04

- 2.2 Budget du C.É 2021-22 : La directrice a informé les membres que le budget pour l'année en cour est de 750\$. Les dépenses acceptées sont :
- ❖ Frais de formation des membres et leur participation à des colloques, congrès
 - ❖ Frais de garderie
 - ❖ Frais relié aux fournitures et matériel

Le président posera la question lors de la première rencontre du comité de parents de la CSSPO le 5 octobre.

- 2.3 Calendrier des rencontres : Après discussion, les membres s'entendent afin d'avoir certaines rencontres en présence et d'autres en virtuelles. Les dates déterminées pour les rencontres sont :
- | | |
|--|-----------------------------|
| 1 ^{er} novembre 2021 (présentielle) | 6 décembre 2021 (virtuelle) |
| 7 février 2022 (virtuelle) | 4 avril 2022 (virtuelle) |
| 9 mai 2022 (présentielle) | 6 juin 2022 (présentielle) |
- Les membres se réservent le droit de modifier les dates au besoin. La proposition fut **acceptée à l'unanimité.**

CE-2021-22-05



- 2.4 Règles de régie interne : Le président a fait la lecture de certaines parties des règles et compte tenu de la situation actuelle, aucun changement ne sera apporté au document. **Proposé par Mme Element et appuyé par M Robitaille.**

CE-2021-22-06

- 2.5 Tableau des fonds à destination spéciale : La directrice a informé les membres que les fonds seront utilisés pour peindre une partie de l'école. Les membres ont eu des questions à savoir :
Qui avait décidé de ce projet? Est-ce qu'on pourrait y faire des modifications?
Est-ce que le contrat a été attribué?
La direction en fera le suivi lors de la prochaine rencontre.

- 2.6 Activités parascolaires – Approbation utilisation des locaux : la directrice a partagé une liste des activités qui avaient lieu dans les locaux de l'école en dehors d'heures scolaires. On y retrouve entre autres, la ville de Gatineau, les scouts, un programme jeunesse et un cours de danse en ligne. L'école retire 75% des revenus tandis que la CSSPO en obtient 25%. **Proposé par Mme Fortin et appuyé par Mme Tientcheu**

CE-2021-22-07

- 2.7 Sorties éducatives (fiche 16) : La directrice a confirmé que les élèves du premier cycle se rendront à la maison de la culture le 5 octobre. Étant donné que l'activité a été confirmée avant la première rencontre du CÉ, les membres n'ont pu approuver la sortie en avance, ils l'ont tout de même fait pour respecter les règles de la LIP (Loi instruction publique). Il a été décidé que pour prévenir que cette situation ne se représente, les activités de l'année prochaine seront présentées en mai de l'année en cours – du moins pour les activités de début d'année. **Proposé par Mme Bernard-Piché et appuyé par Mme Fortin. La proposition fut acceptée à l'unanimité.**

CE-2021-22-08

Une marche sera également organisée à l'école dans le cadre de La Grande Marche de Pierre Lavoie le 15 octobre prochain. Toute l'école y participera. Il y aura des parcours adaptés pour tous les cycles.



3. Points de discussion ou d'information

- 3.1 Plan d'action annuel du projet éducatif : La directrice a donné un bref résumé du plan d'action. Elle a mentionné que les enseignants en éducation physique feront une liste d'équipement qu'ils souhaiteraient avoir pour améliorer leurs cours. L'équipe-école a décidé de garder les 2 périodes de récréation et de dîner qui avaient été mis en place à cause des mesures sanitaires. Cette formule fonctionne très bien pour tous, tant les éducatrices et enseignants que pour les enfants. Il y a beaucoup moins d'intimidation et les enfants ont accès à toute la cour au lieu d'une partie. La directrice a mentionné qu'un sous-comité devra être formé pour faire l'ébauche du projet éducatif 2022-23. Ce sous-comité sera formé d'enseignants et de parents. Les détails à venir. Le CSSPO doit mettre à jour le PEVR avant que l'école enclenche l'élaboration de son projet éducatif.
- 3.2 Étapes du calendrier scolaire et Normes et modalités : La directrice confirme qu'encore cette année, il n'y aura que 2 étapes à l'année scolaire. Le premier bulletin sera diffusé le 21 janvier et le deuxième le 28 juin 2022. Il y aura également deux communications soit le 19 novembre prochain pour la première communication et le 22 avril 2022 pour la deuxième communication. Les parents pourront rencontrer les enseignants dans la semaine du 29 novembre. Une deuxième rencontre pourra être fixée au besoin en avril 2022.
- 3.3 Activité de l'Halloween : Mme Rollin a informé les membres que les classes de 6^e organiseront une maison hantée avec la thématique de film pour l'école. Les élèves feront partie du décor et adapteront leurs gestes selon l'âge des participants. Le tout sera organisé dans le gymnase de l'école. La directrice a insisté sur le fait qu'AUCUN bonbon venant de l'extérieur de l'école ne sera permis. L'école fera une distribution de bonbon aux élèves tout en respectant les règles sanitaires. Les enfants auront le droit de venir à l'école costumés, sans masque et sans déguisement incitant la violence. Le port du masque de procédure demeure toutefois obligatoire. La sorcière Gribouille sera de retour pour rendre visite aux élèves du préscolaire.
- 3.4 Formation d'un comité pour un nouveau logo (fiche 12) : Après maintes discussions, étalées sur quelques années, le président a proposé qu'un sous-comité « logo » soit mis sur pied afin de créer un nouveau logo et de clore le dossier. Les intéressés sont tenus de communiquer avec le président ou avec la directrice d'ici une semaine. Un représentant du sous-comité sera chargé de donner des comptes-rendus au CÉ.

4. Mots des représentants

- 4.1 Des enseignants : Mme Simard a mentionné que la rentrée scolaire s'est très bien déroulée, les enseignants tout comme les enfants étaient contents de se



retrouver. Mme Rollin a enchaîné en parlant de la parade masquée qui a eu lieu lors de la première semaine de la rentrée. Tous les élèves de l'école ont participé en décorant un masque et par la suite, une parade a eu lieu. Un spectacle au gymnase a également eu lieu lors de la rentrée pour l'ensemble de l'école. Mme Rollin était contente d'informer les membres qu'il y aura un conseil d'étudiants de mis sur pied afin de familiariser les élèves de 6^e du fonctionnement d'un conseil. Deux représentants par aire sera nommé pour participer. Un président et vice-président seront nommés.

- 4.2 du service de garde : Mme Element a mentionné que tout allait bien, le ratio éducatrice vs élèves est bon, il y a un bon équilibre.
- 4.3 du Comité de parents du CSSPO : M Brière a mentionné que la première rencontre aura lieu le 5 octobre, rien à signaler pour l'instant.
- 4.4 du Comité EHDAA de la CSSPO : le parent représentant le comité est M Shaw. Étant absent lors de la rencontre du CÉ, M Shaw fera un compte rendu lors de la prochaine rencontre.
- 4.5 de l'OPP : Mme Cléroux a mentionné que la première rencontre aura lieu le 5 octobre, rien a signalé pour l'instant.
- 4.6 du président : Le président a souhaité la bienvenue à nouveau aux nouveaux membres et a mentionné qu'il était important pour les membres du CE de suivre la formation par vidéo sur le site du ministère de l'Éducation.
- 4.7 de la Direction : La directrice était très heureuse de rapporter qu'il n'y avait eu qu'une seule lettre d'envoyée aux parents concernant une information à la Covid. L'école est présentement dotée des tests rapides, c'est un membre de l'équipe-école qui a été formée pour administrer les tests.. Les enfants s'adaptent très bien au port du masque surtout lors du cours d'éducation physique. Le port du masque est requis pour les presco et dans l'autobus scolaire lors des transports. Au besoin, la santé publique pourra déployer des tests par gargarisme en cas d'éclosion, le test se fera à la maison et l'échantillon de salives doit être retourné à l'école le lendemain

5. **Varia** : Rien n'a rapporté

6. **Levée de la rencontre** : La levée de la rencontre a eu lieu à 21h04.

Proposé par Mme Simard
Appuyer par Mme Bernard-Piché.

CE-2021-22-09



École Côte-du-Nord
15, rue Des Groseilliers
Gatineau, Québec J8Z 1M4
Téléphone 819-771-9773
Télécopieur 819-771-1556

La prochaine rencontre sera le 1^{er} novembre 2021.

Benoit Brière, Président

Chantal Cléroux, Secrétaire